

LA FONCTION PUBLIQUE

LES TRAITEMENTS DES INFIRMIÈRES DANS LA RÉGION D'HALIFAX-DARTMOUTH

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Monsieur l'Orateur, je veux poser cette question au président du Conseil du Trésor. Peut-il répondre à la question que j'ai posée le 9 février à propos du traitement des infirmières employées par le gouvernement fédéral dans la région d'Halifax-Dartmouth.

L'hon. E. J. Benson (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, cette question particulière fait l'objet de consultations entre mes fonctionnaires et leurs collègues du ministère des Affaires des anciens combattants. J'espère pouvoir, sous peu, dire quelque chose là-dessus.

LES FINANCES

LES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES ET À L'AMÉLIORATION AGRICOLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Finances. Le gouvernement se propose-t-il de reviser sans délai les taux d'intérêt statutaires prévus aux termes de la loi sur les petits prêts et de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles?

Si je pose la question maintenant, c'est qu'il est devenu presque impossible d'obtenir des prêts en vertu de l'une ou l'autre de ces lois, en raison des hauts taux d'intérêt actuels et des fonds insuffisants dont disposent les banques à charte pour les prêts.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à des questions de ce genre et je prie le député de consulter le hansard.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, je m'en rends bien compte et c'est pourquoi j'ai parlé au début de ma question de «reviser sans délai».

M. C. S. Smallwood (Battle-River-Camrose): Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps, j'ai posé une question semblable au ministre et il a alors informé la Chambre de son intention d'apporter des amendements à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Peut-il nous dire quand la Chambre sera saisie de ces amendements?

L'hon. M. Sharp: Je ne suis pas en mesure de le dire, cela dépend naturellement de la durée de la session actuelle. La question est à l'étude.

[L'hon. M. Sharp.]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

UTILISATION DES VOIES AÉRIENNES COMMERCIALES PAR DES AVIONS MILITAIRES SOVIÉTIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports est-il en mesure de répondre à mes questions du 19 février au sujet des incursions dans les voies aériennes commerciales, s'il s'en est produit, de la part d'avions militaires russes volant parallèlement au littoral de Terre-Neuve? Le ministre s'est alors engagé à obtenir la réponse, en collaboration avec le ministre de la Défense nationale.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, on a établi qu'au moment de l'inspection, les avions se trouvaient dans l'espace aérien international. On les a surveillés constamment par radar, et cette surveillance étroite n'a pas cessé; l'aviation civile n'a donc pas été menacée.

L'hon. M. Harkness: Étant donné qu'ils avaient fait une incursion dans les voies aériennes commerciales, en violation des accords internationaux, a-t-on protesté contre cette action des avions russes?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, on me dit que la Russie n'est pas signataire de l'accord de l'Association internationale du transport aérien; cependant, lorsqu'ils effectuent des vols transatlantiques commerciaux, les avions russes se conforment aux règlements de la convention. La Russie n'est pas autrement tenue d'observer les règlements, et je pense que ses avions militaires ne le font pas.

LE CABINET

LA DÉMISSION PRÉALABLE DES CANDIDATS À LA DIRECTION DU PARTI

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, vu le geste très approprié que le ministre du Commerce a posé en renonçant à son portefeuille avant de devenir candidat à la chefferie, j'aimerais demander au premier ministre, par l'intermédiaire de son suppléant, s'il demandera, comme il se doit, aux autres candidats de faire de même?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question ne me semble pas relever de la compétence administrative du premier ministre suppléant.